

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION
2 – 2024 / N°7**

SEANCE du 05 MARS 2024

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 13
VOTES : Contre : 13 Pour : 0 Abstention : 0
Date de la convocation : 27.02.2024

L'an deux mil vingt- quatre et le cinq mars à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, ROUZET Christelle, BROCHIER Nicolas, VIALATTE Jacky, ULIN Nicolas, DESPEYSSE Jocelyne, MINDER Pascale, REBOUL Grégory, LAMBERT Daniel, LASSAGNE Cécile

Absents excusés : VIAL Anne-Claire

MANENT Corinne donne procuration à ROUZET Christelle

Objet : Electrification : Effacement et fiabilisation des réseaux électriques au village (Avenue MontRoubion et Rue de la Vacherie) à partir du poste LE VILLAGE/Tranche II :

Monsieur le Maire expose qu'à sa demande, le Territoire d'Energie Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

Opération : Electrification	
Effacement et fiabilisation des réseaux électriques au village, à partir du poste LE VILLAGE – Tranche II	
Dossier n°263050039AER	
Dépense prévisionnelle HT	83 321.95 €
Dont frais de gestion : 3 967.71 € HT	
Plan de financement prévisionnel :	
Financements mobilisés par le Territoire d'Energies Drôme	66 657.56 €
Participation communale	16 664.39 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **Refuse** le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le Territoire d'Energie Drôme et ENEDIS.
- **Refuse** le plan de financement ci-dessus détaillé.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 11.03.2024

Le Maire,
Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 12/03/2023
Et de la réception en Préfecture le 12/03/2023

Le Maire